

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



## **Budget du Québec 2023-2024**

### **Un changement de cap progressif en culture**

Le 22 mars 2023 - Le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ), dont fait partie Culture Mauricie, était présent hier au huis clos du Budget du Québec 2023-2024 pour analyser les mesures qui concernent le milieu culturel. Il s'agit du premier budget du second mandat de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Dans un contexte d'incertitude économique et de pression inflationniste et contrairement au budget précédent qui se concentrait sur la relance du milieu culturel, le nouveau budget se déploie principalement autour de la jeunesse ainsi que de la promotion, de la valorisation et du rayonnement de la culture québécoise.

#### **Transition post-pandémique**

Le budget 2023-2024 prévoit peu d'investissements supplémentaires pour aider les artistes et organismes culturels à surmonter les conséquences de la crise sanitaire, ce qui explique notamment la diminution des budgets du CALQ et de la SODEC (voir plus bas). Notons toutefois qu'une enveloppe de 17,8 M\$ est prévue en 2023-2024 (41,3 M\$ sur 5 ans) et servira à prolonger temporairement la mesure de soutien à la diffusion de spectacles, en plus de bonifier le programme Appel de projets pour le rayonnement de la culture québécoise. Aussi, il faudra être attentif à d'éventuelles annonces en lien avec des investissements de 40 M\$ prévus dans le budget 2022-2023 pour soutenir la relance du milieu (issu du *Plan pour consolider, faire briller, et propulser le milieu culturel 2022-2025*). Par ailleurs, il n'y a aucune mesure spécifique en ce qui concerne la main-d'œuvre en culture.

#### **Deux plans d'actions renouvelés**

Des investissements de 127,5 M\$ sont prévus pour 2023-2024 (pour un total de 561,4 M\$ sur 5 ans) afin de valoriser la culture québécoise. Parmi cette somme :

- 59,5 M\$ serviront en 2023-2024 (297,5 M\$ sur 5 ans) pour poursuivre et adapter le plan d'action de la Politique culturelle du Québec *Partout la culture*, lequel est arrivé à échéance en 2023.
- 13,2 M\$ en 2023-2024 (54,8 M\$ sur 5 ans) seront attachés au nouveau plan d'action numérique en culture pour affirmer une présence en ligne des contenus culturels québécois.

En outre :

- 10,2 M\$ en 2023-2024 (24,4 M\$ sur 5 ans) pour soutenir les entreprises du secteur de la créativité numérique par la mise en place, notamment, d'une « stratégie pour l'essor de la technocréativité culturelle québécoise » et la bonification du « crédit d'impôt pour la production d'événements ou d'environnement multimédias présentés à l'extérieur du Québec ».
- 2,5 M\$ en 2023-2024 pour promouvoir la culture québécoise sur les marchés étrangers.
- 700k en 2023-2024 (en tout, 13,3 M\$ sur 3 ans) pour soutenir le secteur des médias d'information par l'entremise d'une stratégie.
- 300k en 2023-2024 (5,5 M\$ sur 5 ans) pour aider le milieu du livre par l'intermédiaire de modifications apportées au crédit d'impôt pour l'édition de livres.

À noter le renforcement du rôle de la SODEC pour accompagner les entreprises culturelles dans leur développement et bonifier l'offre de financement de sa banque d'affaires : « Une enveloppe pouvant atteindre 200 M\$ sera mise à la disposition de la SODEC par l'entremise d'une avance du ministère des Finances ».

### **Une priorité jeunesse**

C'est l'une des priorités du ministre Mathieu Lacombe et celle-ci s'incarne pour l'essentiel à travers deux mesures :

- 20,1 M\$ seront consacrés en 2023-2024 (en tout, 101,1 M\$ sur 5 ans) pour réaffirmer le rôle de Télé-Québec en programmation jeunesse et bonifier son offre de services disponible sur ses différentes plateformes.
- 2,1 M\$ en 2023-2024 (4,2 M\$ sur 2 ans) pour créer un passeport culturel afin de favoriser l'accès à la culture québécoise pour les jeunes.

De plus, des sommes sont prévues pour accroître la littératie et numératie des jeunes :

- 50,5 M\$ en 2023-2024 (448,5 M\$ sur 5 ans) pour rehausser le niveau de littératie et numératie des jeunes, entre autres par l'entremise de mesures visant à stimuler le goût de la lecture des élèves et à favoriser l'achat de livres québécois par les enseignants.

### **Festivals et événements touristiques**

- 5 M\$ en 2023-2024 (25 M\$ sur 3 ans) pour soutenir les festivals qui « contribuent au rayonnement et à l'attractivité du Québec comme destination touristique de calibre mondial ».

### **Les projets d'infrastructures culturelles**

- Des investissements de 231,5 M\$ sont prévus sur 10 ans dans le Plan québécois des infrastructures 2023-2033. Pour 2023-2024, 5 M\$ sont prévus en réalisation.

Liste des projets soutenus au Québec :

#### En réalisation

Espace bleu de l'Abitibi-Témiscamingue – Amos – Réfection, agrandissement et réaménagement  
Espace bleu de la Capitale-Nationale – Québec – Réaménagement

Espace bleu de la Gaspésie – Percé – Réfection, agrandissement et réaménagement  
Lieu de diffusion spécialisée danse-théâtre enfance jeunesse – Sherbrooke – Construction  
Musée d’art contemporain de Montréal – Aggrandissement et réaménagement  
Théâtre du Nouveau Monde – Montréal – Aggrandissement et réaménagement  
Cinéma Impérial – Montréal – Réfection et réaménagement

#### En planification

Espace bleu de Charlevoix – Baie-Saint-Paul – Acquisition et réaménagement  
Musée national des beaux-arts du Québec, Espace Riopelle – Québec – Aggrandissement  
Théâtre Les Gros becs – Québec – Aggrandissement  
Bibliothèque Saint-Sulpice, Maison de la chanson et de la musique du Québec – Montréal – Réaménagement  
Centre des collections et de conservation de Montréal – Construction  
Centre PHI – Montréal – Réfection et construction  
Musée de l’Holocauste – Montréal – Construction  
Bibliothèque Lucy-Faris – Gatineau – Reconstruction  
Bâtiment culturel multifonctionnel – Laval – Construction  
Réseau des Espaces bleus – Régions administratives du Québec – Construction

#### **Autres mesures d’intérêt**

#### **Mise en œuvre de la Politique nationale de l’architecture et de l’aménagement du territoire (PNAAT)**

À noter notamment parmi les mesures annoncées :

- 2,3 M\$ en 2023-2024 (43,7 M\$ sur 5 ans) pour « soutenir le milieu municipal dans l’atteinte des objectifs de la PNAAT et pour la concrétisation de projets d’aménagement de qualité ».
- 1,1 M\$ en 2023-2024 (6,7 M\$ sur 5 ans) pour « la mise en place d’une structure de gouvernance en matière d’architecture dans le cadre de la PNAAT ».

#### **En feuilletant le cahier des crédits**

Les crédits accordés au ministère de la Culture et des Communications s’établissent à « 1 079,6 G\$ en 2023-2024 (excluant le service de la dette). Il s’agit d’une diminution de 0,3 M\$ par rapport à la dépense probable 2022-2023 ».

En ce qui concerne les sociétés d’État :

Le CALQ passe de 188 M\$ à 144 M\$

La SODEC passe de 177 M\$ à 129 M\$

Télé-Québec passe de 70 M\$ à 80 M\$

BAnQ passe de 78 M\$ à 81 M\$

Les Musées nationaux passent de 70 M\$ à 80 M\$

La Société de la Place des arts et le Grand théâtre de Québec passent de 27 M\$ à 34 M\$

**Rappelons que le RCRCQ a émis [ces 11 recommandations](#) dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024 du gouvernement du Québec.**

***\*Le RCRCQ et Culture Mauricie remercient l'équipe de recherche de Culture Montréal pour sa précieuse collaboration dans la rédaction de ce communiqué.***

### **À propos du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec**

Le RCRCQ regroupe 15 CRC, des équipes comprenant plus de 115 professionnels. Ensemble, les Conseils régionaux de la culture représentent plus de 4300 artistes, artisans.es, écrivains.es, organismes artistiques et culturels, partout sur le territoire. La mission du RCRCQ est de concerter, de représenter et d'appuyer les CRC pour favoriser la vitalité artistique et culturelle des territoires du Québec.

### **À propos des Conseils régionaux de la culture (CRC)**

Les Conseils régionaux de la culture regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les conseils de la culture favorisent le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. Ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les CRC interagissent avec les instances municipales et régionales pour le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

### **À propos de Culture Mauricie**

Actif depuis 1978, Culture Mauricie regroupe les personnes et les organismes qui contribuent de façon professionnelle à la vie artistique et culturelle de la Mauricie. Il réalise les mandats qui lui sont confiés par le milieu culturel et par le ou la ministre de la Culture et des Communications du Québec : représentation, rôle-conseil, concertation, formation, promotion, développement numérique. Toutes ces actions se réalisent dans un esprit de collaboration et se consolident dans plusieurs projets. Avec l'appui de ses 516 membres, Culture Mauricie met tout en œuvre pour garder vivants les arts et la culture d'ici.

- 30 -

### **Source**

Nathalie Girard  
Coordonnatrice aux communications  
Culture Mauricie et RCRCQ  
[info@culturemauricie.ca](mailto:info@culturemauricie.ca)